touchant aux graves préoccupations de l'heure a eu lieu.

Le départ de la Préfecture

UNE PROMENADE TRIOMPHALE

A leur sortie de la Préfecture, le Roi et le Président de la République embrassent de jolies fillettes enrubannées aux couleurs de France et de Belgique qui leur récitent des compliments.

Le Roi prend place dans le landau du Président de la République. M. Delory s'assied en face d'eux. Le cortège part à 15 h. 45, salué par un immense vivat. Les voitures suivent un parcours de près de 5 kilomètres pour se rendre rue de la Monnaie à l'Hôtel de Ville provisoire, traversant les principales artères de la ville. Tout Lille est dehors, tout Lille et évidemment une bonne partie de la population du département. Ce sont des grappes humaines aux fenêtres, sur les balcons; peut-être 300.000 personnes se pressent sur les trottoirs. Pendant longtemps les Lillois ont attendu le moment d'unir dans une même ovation la France, la Belgique et leurs chefs d'Etat. Les Lillois laissent déborder leur joie. Les applaudissements crépitent, les acclamations jaillissent; les hommes saluent, les femmes agitent des mouchoirs et après avoir crié : « Vive la Belgique! Vive la France ! Vive Albert! Vive Millerand ! » on acclame les ministres: « Vive Jaspar! Vive Barthou! Vive Loucheur ! »

Les décorations des rues ont été parachevées et c'est une promenade triomphale qu'accomplissent, pendant près d'une heure, le Roi et le Président de la République.

A LA MAIRIE PROVISOIRE

Le cortège arrive à 16 h. 50 à l'Hôtel de Ville provisoire. M. Delory y souhaite une fois encore la bienvenue au Roi et au Président.

M. Millerand prie M. Delory de transmettre à ses concitoyens ses remerciments pour l'accueil enthousiaste qu'ils ont réservé au Roi des Belges et à lui même.

ALLOCUTION DE M. MILLERAND

Cet accueil est particulièrement émouvant, dit-il, dans cette ville qui a traversé tant d'épreuves.

Cette joie et cette allégresse prouvent votre courage et aussi votre volonté de rendre votre ville plus belle, plus prospère que jamais. Lille compte des pages glorieuses, elle n'en compte pas de plus belles que celles que vous avez écrites pendant quatre ans sous le joug allemand. Vous pouvez avoir confiance dans l'avenir. La population laborieuse de cette cité, sous votre impulsion et celle de ses élus, a repris ses travaux, et quelle que soit la crise par laquelle la France entière, je puis dire le monde entier passe en ce moment, qu'elle est confiante, qu'elle peut être assurée que demain sera pour elle digne de son courage, des vertus qu'elle a une fois de plus montrées.

REMISE DE SOUVENIRS AU PRESIDENT ET AU ROI

Le commandant Schaeppelynck, président de l'Union Nationale des Combattants, remet au Président de la République un bronze magnifique, représentant « Le Poilu après l'effort », œuvre de notre distingué concitoyen, le sculpteur Caby.

Le Président le remercie et ajoute:

Vous avez exprimé une idée qui m'est familière en disant qu'entre les devoirs du soldat pendant la guerre et ceux du citoyen pendant la paix, il y a beaucoup de ressemblance. Vous remplirez ceux-ci comme vous avez rempli ceux-là, avec le même courage et la même abnégation. Vous avez en revanche le droit de compter que les Pouvoirs publics n'oublieront pas que si nous avons une victoire, c'est à nos Alliés et à nos soldats que nous le devons. Oui, vous êtes les créanciers de la France. Soyez sûrs qu'elle ne laissera pas protester sa dette.

M. Moithy, adjoint au maire de Lille, remet au Roi un objet d'art de l'excellent sculpteur Sonbriew: « Le Lanceur de grenades ».

« C'est, dit-il, le geste de David vainqueur de Goliath, c'est le geste héroïque du Roi-Soldat, le 2 août 1914, lançant comme un soufflet le geste de la petite Belgique à l'Allemagne formidable encore.

C'est le gage fidèle et sincère de l'affection très vive de la population lilloise envers Votre Majesté, envers la Reine et la famille royale.

Les belles paroles de M. Moithy sont chaleureusement acclamées.

Le Roi exprime son émotion de recevoir cette statue du soldat français, modèle de l'héroïsme, et dont la ténacité a vaincu l'Allemagne.

Un groupe de gracieuses fillettes de l'Ecole Pasteur offrent des fleurs au Roi.

Après un vin d'honneur, le cortège part pour le Stadium où a lieu la fête fédérale de gymnastique.

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

Pendant les cérémonies officielles, la fête fédérale de gymnastique n'en continuait pas moins et les concours et exercices divers se sont poursuivis dans l'après-midi. Après le déjeuner, les différentes sociétés reparaissent sur le vaste champ de manœuvres et l'occupent tout entier. La foule qui attend le chef de l'Etat est extraordinairement compacte. Toutes les tribunes sont archicombles, de même que les enceintes réservées et à l'arrière du terrain délimité, il y a encore une profondeur humaine de plusieurs mètres. Des spectateurs ingénieux ont apporté de courts piquets de sapins qu'ils fichent en terre par petits paquets pour s'en faire un piédestal. A 3 heures, la piste est remplie. Les sociétés ont pris leurs intervalles et les mouvements d'ensemble s'exécutent au signe d'un seul moniteur et au rythme d'un orchestre unique fourni par une société militaire. Puis les drapeaux de toutes les sociétés se rangent en haie d'honneur.

L'ARRIVÉE DU ROI ET DU PRÉSIDENT

Le Président de la République arrive avec le Roi des Belges. Une acclamation enthousiaste les accueille. Le cortège officiel s'installe dans la tribune d'honneur et la cérémonie habituelle de la remise du drapeau a lieu en la forme accoutumée et toujours impressionnante.

REMISE DU DRAPEAU FEDERAL

On sonne aux champs. Le drapeau fédéral porté par un délégué de Nice, escorté de deux gymnastes décorés de la Légion d'honneur et deux huissiers aux couleurs de Nice, habit rouge brodé d'argent avec l'aigle rouge sur toutes les bandes et trompettes d'argent, s'avance devant les deux chefs d'Etat.

M. Ferand, adjoint au maire de Nice, prononce une vibrante allocution où il glorifie le Roi-Soldat et la ville de Lille. Puis il saisit l'emblème et le remet à M. Cazalet.

M. CAZALET

Le Président de l'Union des Sociétés de gymnastique rappelle avec quelle joie le drapeau fut l'an dernier confié à Nice devant le tombeau de Gambetta. Il ajoute:

Ce n'est pas ici, à Lille, devant nos camarades de l'Angleterre, de la Bohême, du Danemarck, de la Hollande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Suisse, de la Yougo-Slavie et en particulier devant nos camarades belges, que nous ne pourrions écarter de notre souvenir les atrocités, les horreurs, les crimes de cette longue guerre, symbolisée surtout pour la Belgique dans ces mots: Louvain, Ypres, l'Yser; et ce n'est pas, enfin, devant Sa Majesté le Roi des Belges que pourraient s'effacer de tels souvenirs. Les gymnastes s'inclinent avec moi devant le Souverain, le Roi-Soldat, qui mit l'honneur au-dessus de tout et dont la décision brisa le plan de l'invasion allemande basée sur la rapidité et fut la première cause de la victoire de la justice et du droit.

Lille rapportera, l'an prochain, notre drapeau, à Marseille, comme elle l'a déjà rapporté, une fois en 1880, après la cinquième fête fédérale à La Rochelle, traçant ainsi à travers la France le sillon lumineux de l'unité de la Patrie, de la Patrie que notre jeunesse veut toujours dans l'ordre, dans la discipline, dans le respect des lois, plus grande, plus forte, plus belle, plus rayonnante, plus aimante, parce que vous l'avez dit vous-même, M. le Président, c'est notre mère, c'est la France.

Et M. Cazalet remet à son tour le drapeau fédéral à M. Wachmar, président du Comité d'organisation, qui le remet à M. Delory, maire de Lille.

Ces deux derniers prononcent quelques paroles où ils attestent leur foi patriotique et républicaine.

ALLOCUTION DE M. MILLERAND

Le Président de la République parle le dernier.

C'est, dit-il, pour moi un honneur et une joie de pouvoir, aux côtés de Sa Majesté le Roi des Belges, saluer cette vaillante jeunesse gymnaste qui a recueilli l'exemple de ses aînés, qui est digne de les suivre et qui pourrait, s'il le fallait, se sacrifier à la Patrie comme ses prédécesseurs l'ont fait. Si nos soldats ont été si intrépides, continue M. Millerand, ce n'est pas seulement par l'entraînement qu'ils avaient subi au régiment, c'est parce que bien avant leur arrivée à la caserne, ils avaient suivi dans les sociétés de gymnastique et autres un enseignement qui les a fait ce qu'ils ont été.

En transmettant votre drapeau, de ville en ville, dans toute la France, c'est votre œuvre que vous propagez ainsi; aussi, vos sociétés ont-elles bien mérité de la Patrie et de la République par leur patriotisme et leur loyalisme. Vous méritez, messieurs les gymnastes, la gratitude de la France par vos efforts et vos résultats. Le pays vous remercie et vous félicite.

Deux jeunes filles remettent alors de superbes corbeilles de roses au Président et au Roi.

Puis on assiste aux exercices des diverses sociétés; les ballets de l'école de Joinville, dirigés par le colonel Bonvalot, les exercices des sapeurs-pompiers de Paris sont particulièrement applaudis. Les jeunes filles du Lycée Fénelon, de Lille, et les dames Sokols sont aussi très acclamées pour leur grâce et leur méthode.

La fête se termine. On remet au Président et au Roi un superbe médaillon de l'Union des Sociétés de gymnastique, artistiquement encadré et les deux chefs d'Etat quittent le terrain, salués d'acclamations enthousiastes.

DEPART DU ROI DES BELGES

Devant le portique principal, S. M. le Roi des Belges prend congé de M. Millerand qui lui demande de transmettre ses hommages à la Reine. Le Roi repart en automobile pour la Belgique par le boulevard, c'est-à-dire sans rentrer dans Lille.

DEPART DU PRESIDENT

Le Président de la République et les ministres gagnent ensuite la gare. Sur le passage du cortège, la population témoigne par ses dernières acclamations la reconnaissance qu'elle garde à M. Millerand pour la visite qu'il vient de lui faire.

Le train présidentiel repart pour Paris à 18 h. 45.

UN DON POUR LES PAUVRES

Au cours de son séjour à Lille, le Président de la République a remis au Maire 3.000 fr. pour les pauvres de la ville et 500 fr. pour l'hôpital Saint-Sauveur.

PRIX POUR LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

D'autre part, le Président de la République a remis pour récompenser les concours de la 43e fête fédérale de gymnastique, un vase de Sèvres et un bijou.

LA SOIRÉE A LILLE

Un feu d'artifice composé presque uniquement de pièces aériennes a été tiré à 10 h. du soir, place de la Nouvelle-Aventure. Une foule considérable y assistait.

La fête s'est terminée par un « bouquet » précédé de fortes détonations et semant au-dessus de la foule joyeuse des milliers de fleurs éclatantes.

LES SOCIETES DEFILENT EN VILLE

La Fête Fédérale est terminée. Les sociétés quittent successivement le terrain et en quatre groupes distincts, défilent par la ville suivant des itinéraires différents.

La concentration des groupes s'opère place de la République où doit se faire ensuite la dislocation. Un vin d'honneur est servi à tous les gymnastes. Une médaille-souvenir est remise aux moniteurs de chaque société. Puis les gymnastes se dispersent, enchantés de l'inoubliable Fête Fédérale de Lille et de l'accueil si sympathique qui leur fut fait.

Dans la soirée, malgré que la température se fut très refroidie, les illuminations avaient attiré, comme la veille, une foule considérable dans le centre de la ville, notamment place de la République, où, sur l'un des terre-pleins, les promeneurs purent applaudir les évolutions de groupes de gymnastes, pyramides, poses plastiques, etc.

Les bals publics furent très animés et se prolongèrent jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

LE RETOUR DE M. MILLERAND A PARIS

Paris, 16 mai. — M. Millerand, président de la République, est rentré ce soir à Paris à 21 h. 50. MM. Louis Barthou, Loucheur et Leredu et de Margerie, ambassadeur de France à Bruxelles, sont revenus à Paris avec le Président de la République.

LA RENTRÉE A BRUXELLES DU ROI

Bruxelles, 16 mai. — Le Roi des Belges, revenant de Lille, est rentré au château de Laeken à 21 h. 15.

M. MILLERAND A LILLE

A l'occasion de la Fête Fédérale de Gymnastique, M. Millerand a reçu avec le cérémonial habituel, Sa Majesté Albert Ier.

Cette rencontre a permis aux arbitres de l'élégance de remarquer à nouveau que le Président de la République porte le Grand Cordon de la Légion d'Honneur sur le gilet alors que ses prédécesseurs le portaient par dessous. Les arbitres de l'élégance ne sont pas d'accord sur cette manière de faire. Par contre, il y a unanimité pour louer le Grand « Cordon Rouge », la marque fameuse devenue française des Champagnes G. H. Mumm et Ce, propriété de la Société Vinicole de Champagne, à capitaux exclusivement français. Tous les gourmets demandent le « Cordon Rouge », portant au-dessus de tous les autres ce grand Vin dont les qualités sont absolument incomparables.

Qui aime le doux prend du « Cordon Vert » et tout le monde est satisfait. 7498d

M. LEULLIER PRÉFET DE POLICE

Grand, robuste, avec une physionomie où se lisent à la fois une grande énergie et beaucoup

M. LEULLIER

de bienveillance, tel est M. Leullier, le nouveau préfet de police.

M. Leullier a déclaré à un de nos confrères parisiens:

Si je traverse comme un piéton le carrefour de l'Opéra, ou celui du faubourg Montmartre, qui jouit d'une si regrettable célébrité, je m'apercevrai, après avoir manqué vingt fois de me faire écraser, qu'on peut apporter des réformes au code de la circulation. Croyez que la sécurité publique y gagnera ce que la mienne pourrait y perdre.

— Monsieur le préfet, voilà, certes, ce qu'on peut appeler payer de sa personne. Et, puisque vous reconnaissez que les piétons sont un peu malmenés, permettez-nous de vous demander votre opinion sur un projet dont on a souvent parlé — peut-être trop pour y penser sérieusement — et qui n'a jamais été réalisé : celui de l'assurance obligatoire contre les accidents, pour les automobilistes.

— C'est un projet que j'ai déjà étudié et dont je suis tout à fait partisan. Je suis heureux que vous me le rappeliez et j'en prends note.

Et le préfet, en homme d'ordre, fit ainsi qu'il disait.

— J'estime, en effet, que tous les automobilistes devraient être assurés contre les accidents causés à autrui. Il est inadmissible qu'on puisse écraser quelqu'un sans être en mesure de lui donner une juste indemnité. Cela serait, d'ailleurs, facile à réaliser en ne délivrant les permis de conduire qu'aux automobilistes ayant contracté une assurance. Malheureusement, cette réforme est, plutôt que du mien, du domaine législatif. Je m'efforcerai cependant à la faire aboutir.

» Il y a une question à laquelle je m'intéresse aussi tout particulièrement: celle de la vie chère. J'y veillerai de près et j'espère obtenir ici d'aussi bons résultats que dans le département que je viens de quitter. J'irai de temps en temps flâner aux abattoirs et aux Halles. Les commerçants comprendront ainsi que le préfet de police n'est pas un personnage irréel qui ne se manifeste que par une signature au bas d'un arrêté.

» Des arrêtés, il y en aura, mais pas trop, non plus que des rapports et des dossiers. Je réduirai tout cela au strict nécessaire, car j'ai horreur des paperasses.

LES CONGRÈS

A la Confédération française des Travailleurs chrétiens

Les assurances sociales des travailleurs chrétiens

Paris, 16 mai. — La troisième journée du Congrès de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, s'est ouverte par l'audition d'un rapport de M. le docteur Ernest Thiele, syndic de la Fédération des Syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine, sur la question des assurances sociales.

En juriste consommé, doublé d'un praticien averti, M. Thiele a fait l'analyse du projet de loi déposé, il y a quelques semaines, par le Gouvernement français.

M. Thiele fait un intéressant rapprochement entre les dispositions du projet et le régime encore en vigueur dans nos provinces recouvrées ; il constate que le vote du projet doterait notre pays d'un système moderne d'assurances et unifierait la législation entre la métropole et les provinces recouvrées.

La discussion permit de dégager un sentiment favorable aux principes du projet gouvernemental, notamment quant aux caractères obligatoire et familial de l'assurance.

Le Congrès des Mutilés à Nancy

Nancy, 16 mai. L'assemblée approuve la participation aux réunions du Bureau international du travail.

La discussion devient orageuse quand la discussion sur la loi d'amnistie amène un orateur à évoquer le drame de Vingre et de Somain.

Le Congrès demande la destitution des officiers responsables.

Les congressistes déclarent que si satisfaction leur est refusée, l'Union Fédérale exigera la revision de tous les procès militaires pendant la guerre, et se portera partie civile.

Le Congrès des Commis de Perception

Paris, 16 mai. — Le Congrès des Commis de Perception a continué, ce matin, ses travaux.

Divers vœux ont été adoptés, par lesquels le Congrès :

1° Proteste contre les mesures qui placent les commis de perception dans un cadre inférieur à celui des employés des trésoreries générales et des recettes des finances ;

2° Demande le relèvement de l'échelle des traitements ;

3° Décide l'adhésion à la Fédération Nationale des Fonctionnaires et à la C.G.T.

Le Congrès annuel de la Ligue des Droits de l'Homme

La reconstitution des régions libérées et la main-d'œuvre allemande

Paris, 16 mai. — Le Congrès annuel de la Ligue des Droits de l'Homme a tenu, ce matin, sa troisième séance, qui a été consacrée à la discussion du rapport présenté par M. André Gouguenheim, sur les doléances des régions libérées.

M. Ceroos présidait.

Le rapporteur de la question s'est tout d'abord déclaré partisan du plan soutenu par la C.G.T., en vue de la reconstitution des pays dévastés : acceptation des matériaux et de la main-d'œuvre allemande sous certaines conditions, car, a-t-il déclaré, il est financièrement difficile à la France de reconstituer ses régions dévastées et, pour la réparation des dommages de la guerre, il est juste de s'adresser à ceux qui les ont causés.

M. Marchandeau, délégué de Reims, se déclare d'accord sur les conclusions présentées par le rapporteur. Il fait adopter une résolution demandant qu'un Congrès spécial, ayant pour objet l'étude de la situation des régions libérées, se tienne à Reims prochainement.

M. Agramir, de Marseille, déclarant tous les Français solidaires dans cette œuvre de reconstruction nationale, souhaite que la main-d'œuvre française, atteinte par le chômage, y suffise.

M. Bavet, de Saint-Quentin, préconise la création d'une Fédération des Sinistrés, sous le patronage de la Ligue.

M. Renaudel fait adopter un amendement aux résolutions présentées, dans lequel il demande que les sections de la Ligue s'efforcent de coordonner leur action avec celle de la C.G.T.

M. Doucedame, conseiller général de l'Aisne, s'associe à ce vœu.

Une résolution de la section de Périgueux, demandant qu'il soit rendu impossible aux entrepreneurs travaillant pour les régions libérées, de faire des bénéfices exagérés, est également adoptée.

En fin de séance, le Congrès adopte, à l'unanimité, la motion suivante :

Le Congrès émet le vœu que le Gouvernement français accepte et recherche, en vue d'assurer une prompte et méthodique reconstitution des régions libérées, la fourniture directe par l'Allemagne, de main-d'œuvre et de matériaux.

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

LES INCIDENTS

Rome, 16 mai. — Les nouvelles arrivées confirment que la journée s'est passée partout dans le calme, notamment dans les provinces de Bologne, Ferrare, Ravenne, Forli, Brescia, Ecce, Trévise, Venise et dans de nombreuses autres villes où le nombre des votants a dépassé celui de 1919.

On signale à Regina, près de Naples, un incident entre fascistes et communistes où il y a eu 1 mort et 1 blessé. D'autres petits incidents sans conséquence sont également signalés dans plusieurs petites localités de la province de Naples.

D'après le « Giornale d'Italia », il y a eu, au cours des élections, six tués et plusieurs blessés, parmi lesquels le député Migliola.

LES RESULTATS

A Milan, environ 80 0/0 des électeurs auraient voté. On prévoit que les socialistes conserveront leurs positions dans les grands centres comme Milan, Turin et Florence.

LE SALON des Artistes Français

Pour une certaine partie du public parisien et spécialement pour les gens du monde qui étaient jeunes dans les environs de l'Exposition de 1889, il n'y a et il n'y aura jamais qu'un Salon, c'est le Salon des Artistes Français. D'autres ont pu depuis lors voir le jour, la Nationale, les Indépendants le Salon d'Automne, sans parler de tous les petits salons et autres expositions qui foisonnent à Paris depuis quelques années. Peu leur importe. C'est aux Artistes Français qu'ils se rendent religieusement tous les ans, sûrs d'avance de ce qu'ils vont y trouver.

Ils savent que c'est là que se conserve la tradition académique, que se consacrent les talents officiels, et que le Salon des Artistes Français est une route large, jalonnée et bien ratissée qui part de l'Ecole des Beaux-Arts pour aboutir à l'Institut. Ils sont donc certains de ne pas se tromper et de ne pas galvauder leur admiration à tort et à travers. Du reste, les petites étiquettes dorées placées sur les cadres leur permettent de doser la louange avec certitude : « Médaillé antérieurement », « Hors-Concours », « Médaille de bronze », etc. Ces petits écriteaux empêchent le public de s'égarer, de même que les pancartes du Touring-Club permettent de trouver rapidement les « Sites » consacrés.

Disons aussi que pour le gros public, ce Salon est plus attrayant que les autres, parce qu'il présente une série de belles images assez analogues à celles que l'on trouve dans les magazines et journaux illustrés. Pas d'effort à faire pour comprendre et généralement la légende du tableau, que l'on trouve sur le cadre ou dans le catalogue, constitue à elle seule une bonne partie de l'intérêt de l'œuvre exposée. Peinture d'histoire et peinture d'historiettes, actualités, portraits des personnalités du jour, des gens du monde, émouvantes scènes de batailles, anecdotes, voilà ce qui intéresse le visiteur. Il sait aussi qu'il trouvera les petits pâtissiers et le télégraphiste, les beaux cardinaux vêtus de rouge, les gravures de mode, les charges héroïques et les faciles allégories, le bel officier si bien peint que l'on peut voir les moindres détails de l'uniforme, les palmes de la croix de guerre et la grenade de chaque bouton. Il n'en demande pas davantage.

Mais de ce que les Artistes Français fascinent ainsi le public, il ne faudrait pas conclure que leur influence sur l'Art soit médiocre. Ce Salon est aussi indispensable que dans une assemblée politique la droite est nécessaire. Les Artistes Français en Art représentent la mesure, l'attachement à la tradition, la conscience dans le métier, la discipline, la règle. Ils sont le salutaire contre-poids qui tempère les excès d'un modernisme extravagant et souvent contraire à l'art traditionnel de la France.

Les Artistes du Nord sont plus nombreux ici qu'à la Nationale. Ils forment aussi un ensemble plus homogène, on les sent animés d'un même esprit, d'un même idéal. Nous parlerons d'abord des peintres.

Salle 1, nous trouvons trois peintures de M. Henri Ponchon. *Tenir!* est une grande toile, épisode d'un combat aux tranchées, très mouvementée et exprimant bien la volonté farouche qu'il y a dans le mot « tenir! » Cela sent l'âcre odeur de la poudre. Oserai-je dire qu'en tant que peinture je préfère la petite toile du même auteur, *Retour des Champs*, d'une si délicate tonalité argentée? Enfin la *Relève dans la nuit* représentant des poilus barbottant dans l'eau sale des boyaux nous rappelle avec intensité le souvenir d'heures pénibles et glorieuses.

Encore salle 1, une grande peinture de M. Léty, l'*Energie Electrique du Nord*, nous montre une vue d'usine en plein travail, sur un ciel tourmenté, zébré de fumées et de lueurs. Des ouvriers au travail animent le tableau, et leur activité contraste avec le calme d'un canal dont l'eau de sombre moire forme le premier plan. Le même auteur a (salle 5), un beau paysage, la *Lys à Bousbecque*, calme, vaste et lumineux, dans lequel une lente péniche est hâlée péniblement par un marinier. Il y a dans ce tableau une notation très juste de l'atmosphère si délicate de nos régions du Nord. Un autre aspect du talent de M. Léty nous est donné par son vivant *Portrait de jeune fille*.

Il faut s'arrêter, salle 3, devant le paysage de M. A. Sonneville, le *Moulin abandonné*, puissamment maçonné au couteau sur un ciel nuageux.

Mme Germaine Lantoine-Neveux expose à la salle 6, deux toiles, *Mon Portrait* et le *Portrait de Mme Robert Jonckeere*. Le premier, d'un dessin très sûr et d'un sentiment très intime est peut-être un peu gris, un peu terne comme couleur et d'une exécution trop retenue. Le second est un grand portrait dans une note élégante, plus librement fait et d'une couleur plus chantante avec le ton jaune de la robe sur fond gris bleuté. A remarquer la perfection des détails, notamment les mains et les pieds.

Il faut sauter à la salle 21 pour arriver à la remarquable composition de M. Zéphir de Winter, *les Disciples*. Trois personnages, grandeur naturelle dans un intérieur, sont groupés devant une gravure que le Maître explique à ses élèves. Il y a dans cette toile un calme et une intimité qui rappellent un peu Fantin-Latour, tout au moins comme sentiment, car le métier de M. de Winter est bien à lui. L'exécution est parfaite jusque dans les moindres détails. C'est une belle œuvre qui restera.

Très différent est le tableau de M. Van Overbecke, *En vacances*, que l'on peut voir salle 26. C'est une petite toile chaude, lumineuse, un arbre au soleil avec des enfants cueillant des fruits.

A la salle 31, M. Constant Cléty expose un *Portrait de jeune fille* accoudée à une table. C'est une peinture solide, sérieuse, soigneusement exécutée, peut-être un peu trop grise et froide.

Salle 36, un grand panneau de M. [illegible], *Sérénité*, représente un groupe de personnages antiques dans un clair paysage traversé de grandes ombres obliques. Composition sereine, effet très puissant.

M. Georges Dervaux figure en bonne place à la salle 37 avec deux toiles. Un grand tableau, *Dernier asile*, représente un coin de lingerie chez les Petites Sœurs des Pauvres. Quatre vieilles femmes, devant une fenêtre, cousent, et la lumière traversant les rideaux, illumine la pièce en se jouant sur les linges blancs. *L'Intérieur Louis XVI*, petite toile en hauteur, n'est pas moins vrai comme notation d'un éclairage d'appartement. Le reflet de la fenêtre dans la glace qui règle l'harmonie de l'ensemble est d'une justesse incomparable.

M. René Buffin a envoyé un tableau, *Coin de Béguinage*, qui se trouve à la salle 38. La couleur en est très agréable et surtout il faut admirer le calme, le recueillement, la sensibilité de cette toile.

En passant à la salle 39, nous trouvons deux tableaux de M. Pharaon de Winter, le *Portrait de l'auteur*, et une *Jeune Orpheline*, peintures solides, d'un dessin impeccable, largement brossées et par dessus tout, expressives.

M. Carlos Buffin a envoyé (salle 42), deux grandes toiles, le *Pont du Rosaire* et la *Place Notre-Dame*, à Bruges. Ce sont des scènes pittoresques du Nord, vivantes, bien composées, d'une couleur puissante. Enfin, salle 43, un charmant petit paysage de Mlle Izart, *Coin de Bagatelle*, une vue de la roseraie en fleur, lumineuse et toute vibrante de soleil.

A la Sculpture, M. E. Van Overbecke a un beau buste en plâtre, le *Portrait de M. M...*, vivant, expressif, d'un modelé large et franc. Mlle Louise Champier a envoyé également un buste, le *Portrait du professeur Ollé*, sculpture habilement enlevée, portrait plein de vie avec un mouvement de tête très naturel.

Aux dessins, nous trouvons quatre cadres de M. Ponchon, dessins ou aquarelles, épisodes de la guerre très habilement traités, surtout le *Convoi de prisonniers*, enlevé à la gouache sur papier gris.

Aux miniatures, citons les deux portraits si délicats de Mme Robert Jonckheere, le *Portrait of a Lady* et le *Portrait de Mme L. Parenthou*.

Enfin à la section de gravure en médailles, il faut voir le cadre de M. Van Overbecke, qui contient quatre médaillons bas-relief en cire d'un modelé moelleux et fin, d'un sentiment pur et délicat.

MARC SAUREL.

Une fête des compagnies d'arcs en Seine-et-Oise

Versailles, 16 mai. — Cent cinquante compagnies d'archers, venues de tous les coins de l'Ile de France et de la province, étaient réunies à Sevran.

La fête avait un double but: la compagnie de Sevran, fondée en 1739, organisait un concours annuel; en même temps, les jeunes filles de Vincennes, dont la compagnie des archers fut fondée le 9 ventôse 1802, venaient remettre à leurs voisines de Sevran le « bouquet symbolique » qui, pour la dernière fois en 1914, fut gagné par la compagnie de Sevran.

Un cortège se rend à la mairie où la municipalité offre un vin d'honneur à ses invités. Successivement, le maire et M. Almond, député, prennent la parole.

Puis, dans une chaleureuse improvisation, M. Colrat fait un rapide historique du tir à l'arc et rappelle que les Normands, il y a deux siècles, durent leurs victoires à leurs arcs et à leurs flèches puissantes. Les vieilles traditions, qui sont en honneur dans la chevalerie des archers, ont des racines vivaces et si le noble jeu de l'arc a, de tous temps, joui d'une faveur particulière, il serait à souhaiter que dans bien d'autres circonstances, on conservât le culte de ces traditions.

Le ministre fut très applaudi.

La France émet aux Etats-Unis un emprunt de 100 millions de dollars

Depuis une quinzaine, des conférences avaient lieu entre les experts financiers français et M. T. W. Lamont, de la banque J. P. Morgan and Co, en vue d'un nouvel emprunt français aux Etats-Unis.

Notre confrère le « New York Herald » annonce que l'accord est aujourd'hui complet, bien qu'aucune communication officielle n'ait été faite encore.

Cet emprunt sera de 100 millions de dollars.

Les bases exactes de l'emprunt ne sont pas encore connues, mais il semble qu'en raison de la situation favorable de la France sur le marché américain et de la hausse récente de ses obligations les banquiers des Etats-Unis décideront de procéder à une nouvelle émission contenant un appel aux souscripteurs américains qui, jusqu'à présent, se désintéressaient des obligations émises par le gouvernement français.

On sait que les banquiers de New-York ont été, ces jours derniers, encouragés par la faculté d'absorption qu'a marquée le marché, en particulier par l'énorme succès de l'émission de la Burlington Railroad. Aussi le Trésor français estime-t-il que le moment est éminemment favorable à une émission qui pourrait être considérée comme une opération d'assurement pour 1921.

Il est certain, d'autre part, que le ministère des Régions libérées reste entièrement libre de solliciter plus tard une nouvelle avance à [illegible]

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION DE LA HAUTE-SILÉSIE

LES ALLEMANDS S'ARMENT POUR TENIR LA HAUTE-SILESIE

Berlin, 16 mai. — A la suite des représentations que l'ambassadeur de France, M. Charles Laurent, a faites, ici, sur les conséquences qu'entraînerait l'entrée en territoire plébiscitaire de troupes allemandes, il n'est pas douteux que le gouvernement s'abstiendra de toute intervention officielle.

Par contre, celui-ci ne mettra certainement aucun obstacle à l'action des organisations de volontaires allemands qui, de plus en plus, agissent activement en Haute-Silésie et tendent à mettre les Alliés en présence du fait accompli.

C'est ainsi qu'à Munich, [illegible], Berlin, le nombre des volontaires grandit de jour en jour. A Breslau, des Allemands portant l'uniforme des troupes plébiscitaires se sont fait livrer par la Commission chargée de détruire les armes clandestines, 15 à 20 canons, 200 mitrailleuses et plusieurs milliers de fusils. Ces armes seront certainement livrées aux bandes allemandes qui infestent la Haute-Silésie.

LA DECLARATION DE M. BRIAND AU PARLEMENT

Paris, 16 mai. — M. Briand a annoncé, ce soir, qu'il ne ferait pas de déclarations au début de la séance de jeudi prochain; il se réserve d'entendre d'abord les nombreux interpellateurs qui se sont fait inscrire.

LA REPRESENTATION FRANÇAISE AU VATICAN

M. Jonnart accepte d'une façon ferme la mission temporaire qui lui était proposée

Paris, 16 mai. — M. Briand a reçu, ce soir, à 7 heures, M. Jonnart, qui arrivait de son département. Le Président du Conseil, en son nom personnel, et au nom du Président de la République, a insisté, auprès du sénateur du Pas-de-Calais, pour qu'il acceptât de représenter le gouvernement français auprès du Saint-Siège.

M. Jonnart manifesta le désir de continuer à consacrer toute son activité aux populations sinistrées qu'il représente, et dont sa vie publique l'a tenu souvent déjà éloigné.

M. Briand lui montra combien il était nécessaire, dans les circonstances présentes, que le point de vue français sur les problèmes de politique extérieure fût exposé dès maintenant au Vatican. Il ajouta que, par son passé, sa longue expérience et son autorité personnelle, M. Jonnart était particulièrement désigné pour tenir ce poste et y servir les intérêts français. Cédant à l'insistance du Président du Conseil, le sénateur du Pas-de-Calais a bien voulu se dévouer une fois de plus à la chose publique, et il a accepté finalement la mission temporaire qui lui était offerte.

Sa désignation sera faite officiellement, demain, au cours de la réunion du Conseil des ministres. M. Jonnart rejoindra son poste la semaine prochaine.

On confirme que le nonce à Paris sera Mgr Ceretti.

LA JOURNÉE ÉLECTORALE EN ITALIE

LES INCIDENTS : MORTS ET BLESSÉS

Rome, 16 mai. — Voici, selon le « Tempo » des détails complémentaires sur les incidents de la journée d'hier. On fait remarquer que les chiffres qui suivent n'ont rien de particulièrement impressionnant, si l'on songe que lorsqu'on parla pour la première fois des nouvelles élections, les plus optimistes prévoyaient que les journées électorales coûteraient à l'Italie plusieurs milliers de morts.

Il y a eu à Mantone, 10 blessés; à Soave di Porto, près de Mantoue, 1 mort et plusieurs blessés; à San Silvestro, plusieurs blessés; à Novarre, 1 mort et un blessé; à Trévise, 1 mort et 1 blessé.

Près de Trieste, de violents conflits ont éclaté entre Slaves et fascistes.

Le principal dénonciateur de Miss Cavell

L'arrestation d'Armand Jeanne à Mons

Bruxelles, 16 mai. — Les journaux annoncent l'arrestation à Mons d'un nommé Armand Jeanne, qui serait le principal dénonciateur de Miss Cavell, et de beaucoup d'autres Belges et Français. Cet individu a été formellement reconnu par de nombreux témoins.

La grève des cheminots et postiers belges

Bruxelles, 16 mai. — La « Gazette » croit savoir que c'est mardi que la grève des cheminots et des postiers serait déclanchée.

Cinquante incendiaires opèrent à Liverpool

Londres, 16 mai.— Liverpool, comme Londres, a été hier soir le théâtre d'une série d'attentats de la part d'une cinquantaine d'hommes ayant de nombreuses automobiles à leur disposition. Ils ont mis le feu à beaucoup de maisons de la ville et, dans certaines d'entre elles, le mobilier a été complètement détruit.

Jusqu'à présent, aucune arrestation n'a été opérée.

COURTES DÉPÊCHES

— Georges Carpentier est arrivé, à New-York, à bord de la « Savoie », accompagné de son manager Descamps et du boxeur Journée. La foule a fait une ovation au champion français.

— Lundi, à 22 heures, des agents de la police spéciale ont arrêté à la gare du Nord, à Paris, deux individus qui distribuaient des tracts anarchistes. Tous deux appartiennent aux jeunesses communistes, un nommé Périer, habitant Marles, son compagnon n'a pas fait connaître son identité.

Dernières Nouvelles Régionales

Le Ministre de l'Agriculture à Béthune

Béthune, 16 mai. — M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, accompagné de MM. Boudenoot et Bachelet, sénateurs du Pas-de-Calais, est arrivé à Béthune, en automobile, à 11 h. 30, pour présider le concours agricole.

Le ministre a visité, au milieu d'une foule considérable, le concours établi au marché des chevaux, sur le boulevard Kitchener.

Après un court repos à la Préfecture, le ministre a présidé, à une heure et demie, un banquet de 250 couverts, à la salle des fêtes du Collège de jeunes filles.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Delory, président de la Société d'Agriculture; Stirn, sous-préfet de Béthune; Seuis, maire; Boudenoot, Bachelet.

M. Lefebvre du Prey a répondu aux différents orateurs, et a assuré les cultivateurs du Pas-de-Calais de tout son dévouement pour défendre leurs intérêts.

Le ministre a remis ensuite un certain nombre de décorations du Mérite agricole et d'officiers d'Académie.

M. Lefebvre du Prey a visité ensuite les villages sinistrés de Locon et d'Hinges, puis il a pris la route d'Arras, à 6 h. 15.

SERIE DE CAMBRIOLAGES D'EGLISES. — Depuis dix jours, sept églises de la région toulonnaise ont été cambriolées. Des malfaiteurs viennent de s'attaquer à celle des Baraques, près de Calais. Une enquête est ouverte.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

LES COURSES A SAINT-CLOUD du 16 mai

Prix de [illegible] (6.000 fr. [illegible] m.). — 1. [illegible] cheur de Lauriers (O'Neill), 39.50 et 15.00; 2. [illegible] queraque (Sharpe), 12.50; 3. Le Pierreux ([illegible]), 48.50. — Non placés: [illegible], [illegible], [illegible] vette, La Ferrandière, [illegible], [illegible], [illegible] de Glace.

Prix Rose Verte (7.500 fr. 2.100 m.). — 1. [illegible] noules (J. Cooke), 78.00 et 36.50; 2. [illegible] ([illegible]), 20.50. — Non placés: Sensation II, l'[illegible].

Prix [illegible] (7.500 fr. 1.300 m.). — 1. Grand Mogol (Taillasse), 56.00 et 21.00; 2. [illegible] Rigadin (Mollard), 48.00; 3. L'[illegible] ([illegible]), 17.[illegible] — Tous courus.

Grand Prix du Printemps (100.000 fr. 3.000 m.). — 1. Polidore J (Woodland), 211.00 et 42.50; 2. Garde Noble (Garner), 54.50; 3. Terminal (O'[illegible]), 49.00. — Pas couru: La Merveille.

Prix Velasquez (15.000 fr. 1.600 m.). — 1. Imaginaire (Kohl), 30.00 et 33.00; 2. Petit Monsieur (Garey), 39.50; 3. Phyllis ([illegible]), 36.50. — Pas courus. Satove, Guerrier, Ste-Marguerite.

Prix Faucheur (7.500 fr. 2.100 m.). — 1. [illegible] mans (Garner), 27.50 et 17.00; 2. [illegible] ([illegible] soltz), 16.50. — Non placés: [illegible], [illegible] breux, Lance Flamme.